Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 130 (1985)

Heft: 1

Artikel: Léopard 2 : les chambres ont rempli leur mandat, montrant par là

l'inutilité du référendum en matière d'investissements militaires

Autor: Reymond, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344576

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Léopard 2: Les Chambres ont rempli leur mandat, montrant par là l'inutilité du référendum en matière d'investissements militaires

par le lieutenant Dominique Reymond

Le 12 décembre 1984, le Conseil des Etats, sans opposition, se ralliait au Conseil national qui, la veille, avait approuvé «un crédit d'engagement de 3 365 000 000 de francs pour 380 chars de combat Léopard 2 (dont 345 sous licence)». Les débats furent toutefois longs et rudes, même si leur issue ne faisait (presque) aucun doute.

La bataille parlementaire s'est engagée dès la publication du Message du Conseil fédéral concernant l'acquisition de matériel d'armement, le 29 février 1984. Conseil prioritaire, la Chambre des cantons refusait cet été, suite à diverses critiques des partis de gauche (PSS) comme de droite (PDC/ UDC), d'entériner simplement la demande de l'Exécutif fédéral: au contraire, après un minutieux examen des coûts et des variantes possibles, le Conseil des Etats décidait, le 3 octobre 1984, à l'unanimité et selon l'avis de sa Commission militaire, de renoncer à l'achat d'une première tranche de 210 chars (coût prévu: 2410 millions de francs) au profit de l'acquisition de 380 chars en une seule fois (coût: 3.39 milliards de francs).

La Commission militaire du Conseil national, chargée ensuite de l'examen du dossier, demandait à deux groupes d'experts externes (les entreprises Révisuisse et Hayek) de lui fournir des rapports détaillés sur les économies encore réalisables. Aux conclusions discutables, ne tenant pas compte de considérations de politique de sécurité, pas assez approfondies ou se fondant sur des données inadéquates, les conclusions des experts – ceux du «bureau Hayek» surtout – ne permirent d'économiser que 25 millions de francs, les parlementaires revendiquant la construction de 345 chars en Suisse, sous licence, malgré des frais supplémentaires d'environ 11%.

Quatre catégories d'oppositions

Une petite soixantaine d'orateurs se sont succédé à la tribune du Conseil national les 10 et 11 décembre 1984; les opposants pouvaient se classer en quatre catégories distinctes:

Les opposants à la fabrication sous licence

Ceux-ci se retrouvaient chez les nationalistes (Vigilance et Action nationale). Mario Soldini (Vigilance/GE) proposa ainsi d'acheter directement les 380 Léopard 2 et de mettre sur pied un contrat de compensation: plutôt avoir un char livrable rapidement et au prix le moins cher que sauvegarder par là notre industrie.

Markus Ruf (AN/BE) remarqua, lui, la part des employés étrangers dans les entreprises métallurgiques: «On ne veut pas consolider les emplois pour les travailleurs étrangers.»

Les opposants à l'acquisition de nouveaux chars

Ils se recrutaient par exemple chez les Indépendants. Ainsi Hansjürg Weder (BS): «L'armée ne devrait être munie que d'armes défensives, antichars par exemple.»

Les opposants traditionnels à tout crédit militaire

Extrême gauche, Parti du Travail, Organisations progressistes (POCH), écologistes, etc.

Les opposants socialistes

C'était une majorité du groupe socialiste du Conseil national et des délégués du PSS.

Passons rapidement sur les dangers qu'un achat direct à l'étranger pourrait avoir sur l'indépendance nationale en matière d'armement et sur l'avenir de l'économie suisse (difficultés de conclure et de surveiller l'application d'un contrat de compensation, impossibilité d'acquérir un savoir technologique nouveau, etc.). Bornons-nous à mentionner les inepties xénophobes de M. Ruf, sans les commenter; elles n'en valent pas la peine.

Il est nécessaire de rappeler ici aux partisans d'une armée d'infanterie le principe de la défense combinée et, partant, de l'engagement des mécanisés: conjuguant la défense et l'attaque afin de dominer un secteur, agissant de

manière offensive sur les plans opératif et tactique, notre armée doit mener un combat défensif, dès la frontière puis, si nécessaire, dans toute la profondeur du territoire. Les corps d'armée disposent à cet effet des éléments nécessaires à des opérations de longue durée notamment d'un élément mobile, les divisions mécanisées, qui mènent les ripostes et les contre-attaques ainsi que le combat retardateur. Les régiments de chars peuvent en outre mener le combat contre des formations de chars ou des troupes aéroportées. De plus, face à une exploration ennemie toujours plus performante, il est indispensable de disposer d'armes suffisamment mobiles pour les soustraire au feu de l'adversaire. Critère également d'importance, en cas de duel chars-chars, les chars les meilleurs gagnent. Pour le moral des troupes enfin, l'infanterie doit savoir que les troupes mécanisées sont aptes à reconquérir le terrain perdu, après que l'adversaire a été stoppé.

Des chars sont donc indispensables. Faut-il se contenter, comme le proposait le conseiller national F. Meier (AN/ZH), d'améliorer nos Centurion? Cette idée a été étudiée et rejetée par le Conseil fédéral le 9 décembre 1983 déjà. En effet, le Léopard 2 est prévu pour durer jusqu'en 2015. A cette date, avec ou sans programme Retrofit, nos Centurion auraient environ 60 ans..., peu efficaces à renforcer la puissance combative de l'armée et sa capacité dissuasive, buts du programme d'armement 1984!

Reste l'opposition socialiste, plus difficile à simplifier.

Les socialistes: arguments financiers surtout

Même si tous les conseillers aux Etats socialistes avaient, en octobre déjà, ratifié la nouvelle version du programme d'armement 1984, 18 novembre, réunis en congrès à Saint-Gall, une majorité des 900 délégués du PSS présents s'opposait à l'achat des Léopard 2 par la Suisse. Le président du parti, Helmut Hubacher, se détournait alors des recommandations favorables émises par le groupe parlementaire et le Comité central du parti; sentant le vent tourner, il rejoignit les opposants, dont certains proclamèrent: «On dépense trop, on compromet notre neutralité.» (!) Le même Helmut Hubacher n'avait-il d'ailleurs pas déjà déclaré, le 4 juin 1984, suite à certaines remarques critiques du PDC et de l'UDC sur les coûts du Léopard 2: «Voilà qui promet un débat de fond et retient un instant ces bras toujours prêts à jaillir pour le garde-à-vous.»

Mais les parlementaires socialistes firent heureusement preuve de l'indépendance d'esprit qu'on leur connaît. Ainsi, si Helmut Hubacher s'opposa à l'acquisition des «Léo 2», suivi par le très discret député vaudois J.-P. Gloor («Non aux chars pour une défense totale. Plaidoyer pour les autres tâches qui nous attendent, comme la formation»), le Tessinois Dario Robbiani, président du groupe socialiste au

Conseil national, déclara: «Le groupe laissera la liberté de vote. Le groupe ne renie pas la défense nationale, les socialistes adhèrent à cette défense armée; ils ont défendu la démocratie durant la guerre. Si le Congrès de Saint-Gall a décidé de s'opposer aux Léopard 2, les députés socialistes réaffirment leur droit à voter selon leur conscience. Les socialistes sont prêts à défendre le pays avec ou sans les Léo 2.»

Verdict clair

Par 144 oui (tous les conseillers nationaux «bourgeois»), 46 non (extrême gauche, socialistes, indépendants, écologistes) et 5 abstentions, le Conseil national débloquait donc, le 11 décembre 1984, un crédit d'engagement de 3,365 milliards de francs (contre environ 4,33 au départ). Sur le plan économique, ce crédit permettra d'occuper 1400 emplois durant neuf ans; 15,8% (soit 350 millions de francs) de la part suisse iront à des entreprises situées en Suisse romande.

A signaler ici que les économies réalisées sont surtout dues à la réduction de 40 unités du nombre global de chars et à la diminution de leur périphérie (pièces annexes, documentation, frais d'instruction prévus, etc.) ainsi qu'à un calcul plus favorable des taux de change (0,85 franc au lieu de 0,90 pour 1 DM) et à une commande plus avantageuse (un seul lot, cadence plus rapide: 6 chars par mois au lieu des 3 prévus initialement).

Le premier Léo 2 fabriqué en Suisse

sera prêt en décembre 1987 et livré à la troupe en mars 1988. Le premier bataillon de chars équipé de Léopard 2 sera opérationnel à fin 1988. Rappelons aussi que les 3 div méc se verront attribuer chacune 120 chars, 20 chars restant en réserve. Ni le nombre des bat chars (environ 10 fois inférieur à celui des bat fus) ni le nombre de chars par div ne changeront. (A titre de comparaison, on compte 324 et 328 chars de combat par division mécanisée, respectivement aux USA et en URSS.)

La législature 1984-88 sera-t-elle marquée par un accroissement des dépenses militaires, suite à la décision d'acheter en un seul lot ces 380 chars? Non, puisque, comme l'a déclaré le chef du DMF, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le cadre financier fixé à ce département pour l'actuelle législature (soit 8,7 milliards de francs) sera strictement respecté. Cela implique que le projet Taflir (radar tactique d'aviation pour la partie inférieure de l'espace aérien) ne pourra être intégré qu'éventuellement au programme d'armement 1985. Les projets Tow 2 et Piranha (Mowag), armes antichars à l'échelon du régiment, ne seront, au mieux, proposés au Parlement qu'en 1986, en remplacement des canons antichars sans recul 58. Quant à l'acquisition d'hélicoptères, elle est désormais reportée à une date indéterminée...

Une opposition politique bien calculée

En analysant les oppositions socia-

listes aux Léopard 2, on ne peut s'empêcher de remarquer que celles-ci ne touchent pratiquement que l'aspect financier de ce programme d'armement, comme s'il s'agissait de mettre en doute la capacité du DMF et de ses organes tout d'abord, des Chambres ensuite, à venir à bout de projets importants. Voyez la proposition de Helmut Hubacher devant le Conseil national:

- suspension (donc report) des débats,
- demande d'une nouvelle offre à l'entreprise allemande Krauss-Maffei,
- si l'achat direct était de 15% au moins meilleur marché que la fabrication sous licence en Suisse, nouvelles discussions,
- examen séparé des crédits pour la munition et engagement d'un directeur de projet venant de l'extérieur.

Le vote des députés socialistes reflète aussi un état d'esprit clair: sur les neuf partisans socialistes au projet final, on ne trouve aucun Romand, mais MM. Bundi, président de la Commission militaire du Conseil national, Reimann, président de l'Union syndicale suisse, Eggenberger, président de la ville de Thoune. Sur les cinq abstentionnistes, trois «Latins»: le Bernois-Valaisan Jean Clivaz, président de la Fédération suisse des cheminots, le Fribourgeois Jean Riesen et le Tessinois Dario Robbiani, président du groupe socialiste. Des parlementaires presque de la «vieille garde», issus des milieux syndicaux,

conscients des responsabilités d'un parti gouvernemental dans l'élaboration d'une politique de sécurité crédible. Mais ces personnes ont été battues sévèrement par leurs collègues plus «progressistes»...

Situation exceptionnelle? Rappelons ainsi que le PSS – aidé dans la récolte de signatures à 1/3 par le Parti socialiste ouvrier (ex-Ligue marxiste révolutionnaire) - lançait, le 24 novembre 1981, une initiative populaire «demandant le référendum en matière de dépenses militaires». Déposée le 19 mai 1983 (près de 450 jours après son lancement, un délai très très long comparé aux autres initiatives populaires) avec 114405 signatures, dont 111 126 valables, elle demande que l'article 89, alinéa 2 de la Constitution fédérale soit complété comme suit:

«Les lois fédérales, arrêtés fédéraux de portée générale et arrêtés fédéraux simples qui prévoient des crédits d'engagement du Département militaire fédéral concernant l'acquisition de matériel de guerre, des constructions et l'achat de terrain ainsi que des programmes de recherche, de développement et d'essai, doivent être soumis à l'adoption ou au rejet du peuple lorsque la demande en est faite par 50 000 citoyens actifs ou par huit cantons.»

Bien sûr, le PSS refuse que l'on qualifie cette initiative d'«antimilitariste» et réaffirme son attachement à la défense nationale. Mais que penser alors de l'alliance avec l'extrême gauche? Le PSS n'a-t-il pas déclaré, le 24 mai 1983: «Si la réussite de l'initiative et le soutien des divers groupements ne peuvent que nous réjouir, il n'y a pas lieu, dans l'immé-

diat, de songer à une coalition quelle qu'elle soit»? Phrase bien sibylline, qui laisse supposer de fortes accointances entre l'aile gauche du PSS et les groupuscules gauchistes-progressistes suisses.

Dans le cadre de la votation sur le service civil, Andreas Lutz, secrétaire central du PSS, n'a-t-il pas écrit, le 14 juillet 1983: «Selon la proposition de compromis [ndlr: le service civil devrait être deux fois plus long que l'ensemble des services refusés], ce sont maintenant deux années de sa jeune vie qu'il [un réfractaire] devra offrir sur l'autel de cette vache sacrée qu'est l'armée»?

Ces deux exemples, parmi bien d'autres, prouvent bien l'attachement de certains dirigeants du PSS à notre défense nationale (sic) et les objectifs inavoués de l'initiative socialiste.

Une idée ancienne, sans cesse propagée à force de désinformation voulue

L'idée de référendum en matière de crédits militaires, suggérée pour la première fois en 1976 lors du congrès du PSS à Montreux et concrétisée par un texte définitif en 1980 à Genève, devrait faire l'objet d'un Message du Conseil fédéral aux Chambres d'ici quatre ans environ, de sorte que la votation populaire pourrait avoir lieu dans cinq ans au plus tard. Certains socialistes tentent toutefois, aujour-d'hui déjà, de jeter dans la population une méfiance propice à leur initiative. Telle la nouvelle conseillère nationale jurassienne, Valentine Friedli, qui, le

20 décembre 1984, écrivait dans le quotidien *Le Démocrate*: «Contrairement à la plus élémentaire politique commerciale, les chars concurrents (suisses, américains) ont été éliminés avant d'entrer en discussion avec le fabricant du seul modèle encore en lice. Alors les prix... gare à la facture finale!»

Affirmations faciles, mais ô combien ignorantes de la réalité et contraires à la vérité: dès la fin 1979, le Conseil fédéral renonçait en effet à poursuivre l'étude du développement d'un nouveau blindé suisse. Dès 1980, des essais comparatifs très poussés furent organisés entre le Léo 2, l'Abrams M-1 (USA) et le Challenger (GB). Les tests techniques et à la troupe (entre le Léo 2 et le M-1) durèrent jusqu'à mi-mai 1982, accompagnés d'études industrielles et commerciales prouvant entre autres que, fabriqué sous licence, le M-1 aurait été plus coûteux que le Léo 2, tout en ne pouvant figurer au programme d'armement qu'en 1986 au plus tôt.

Contrairement à ce que prétend haut et fort Valentine Friedli, les aspects économiques de l'acquisition du nouveau char de combat de l'armée ont joué un rôle important dans la décision finale du Conseil fédéral et des Chambres. Vouloir le nier, c'est ignorer sciemment la réalité au profit d'une dialectique au service unique d'une seule cause, au mépris de la vérité.

D'ici à la votation, les déclarations aussi tonitruantes que fausses seront monnaie courante. Il importe dès lors que chacun reste vigilant et ne perde pas de vue les véritables intentions des défenseurs de l'initiative «socialiste-extrémiste gauchiste», à savoir réduire la capacité combative de l'armée et, par là, mettre en cause le principe même de la dissuasion fondée sur une défense nationale forte, au profit des dépenses «sociales». Comme si les deux notions étaient antinomiques! C'est oublier que, sans une armée forte, un peuple ne saurait garantir son indépendance, sa liberté, son bien-être et ses acquis sociaux.

Le système parlementaire a démontré son aptitude à maîtriser des sujets complexes. D'un dossier assez mal préparé et présenté, nos parlementaires ont fait un programme d'armement solide, tenant compte impératifs militaires (un lot 380 chars vaut mieux que deux lots de 210 chars, dont le deuxième restait bien hypothétique; cadence doublée; fabrication des chars et de la munition en Suisse, etc.) et de considérations économiques (notables économies par rapport au projet initial; apport technologique important; maintien de places de travail à long terme, etc.).

L'obstination des socialistes dans l'«affaire» du Léopard 2 aura heureusement desservi la cause du référendum qu'ils soutiennent. Puissent les citoyens et les citoyennes ne pas l'oublier lorsqu'ils voteront sur l'initiative du PSS...